

Les descendants de Sulpice



François Alliot x Marie Leblanc

bail par François de la métairie des Bruères à Villegongis
en date de 26 mai 1721

AD 36 - 2E_1259

24 may 1792 BOURGUES.



le Bail a ferme
pour 3 ans
Gilles Arnoux
rue de la
Cathédrale
2500

4500
David Arnoux
Lezardville
fut jugé par les
franciers
des biens appartenant aux
L'écrit advenue au
nomme par
Commence en
pour finir
Gilles Arnoux
Dagues le
verbales et la
premier de
bonne tenue
et de
pour finir
dit les
s'engage
les
seulement
de faire
pour que
de
vendit
Ces
dix
sur
prendra
Dixme

Cune Cune unte tenues, Cune Sary omb...
Spore de brebis mères, Cune brebis...
dignaux quibus amon...
voffine aux que...
Hoye moine...
Lohy hoye...
Wommortus...
baill...
Joumes...
Fommes...
for the...
pauvre...
de...
croy...
yoffe...
A blame...
Louvoy...
Suis...
by...
A blame...
Cavie...
A...
Cavie...
M...
A...
F...
Wommortus...
w...
C...
de...
C...
A...

Cune Cune unte tenues
F...
M...

F...
M...

M...



F...
M...